



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE TRIENNAL
POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024
DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION

AVIS est, par les présentes, donné :

Que le rôle d'évaluation foncière triennal pour les années 2022, 2023 et 2024 a été déposé au bureau du soussigné, le 15 septembre 2021 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ c. F-2.1), avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer, en personne ou par courrier recommandé, une demande de révision.

Pour être recevable, la demande de révision doit :

- être faite au moyen du formulaire prescrit à cet effet et disponible à la ville de Vaudreuil-Dorion;
- être déposée avant le 1^{er} mai 2022;
- être déposée à ville de Vaudreuil-Dorion, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6;
- inclure le paiement du tarif applicable.

DONNÉ à Vaudreuil-Dorion, ce vingt-troisième (23^e) jour du mois de septembre deux mille vingt et un (2021).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca